Famille, enfance ...
Vie locale
Médiathèque
Associations
Nouvelle activité
Conseil municipal
Expression libre
Police municipale
Action sociale ...
Secrétariat général

N° 227
Juin
2020

Mairie :
02 97 42 12 52
Courriel :
mairie@surzur.fr
Site internet :
www.surzur.fr

Merci

À l'ensemble des bénévoles ayant œuvré pendant le confinement pour la fabrication de masques, de blouses, le don de tissus, l'entraide pour livrer les courses aux plus fragiles... et tous ceux qui ont œuvré dans l'ombre pour aider aux bons fonctionnements de la commune ! Merci à tous !

Édito

Dramatique et inédite, voici comment nous pourrions résumer la crise que notre pays vient de traverser et dont le souvenir restera durable. Pour autant, nous garderons également en mémoire l'incroyable **élan de solidarité** qui s'est révélé lors de ces éprouvantes semaines de confinement.
Mes **remerciements** s'adressent donc en premier à **l'ensemble des acteurs du monde médical et paramédical**, ceux qui ont dû directement faire face à la pandémie. Ils s'adressent également aux **sapeurs-pompiers et aux gendarmes** qui ont assuré notre protection, à **ceux qui ont pu et voulu poursuivre leur activité professionnelle** afin que nous puissions continuer à assurer nos besoins vitaux malgré les contraintes.

Je salue également **l'engagement de l'ensemble des bénévoles de la commune**, mobilisés au service des autres et qui donnent au mot « fraternité » la plus belle des illustrations.

Enfin mes remerciements vont à **tous les agents de la collectivité**. Dans un contexte incertain, marqué par une transition démocratique délicate, ils ont démontré que la **continuité du service public** n'est pas un concept théorique mais une réalité efficace. À ce jour, les services communaux ont repris leur activité normale.

Aujourd'hui, une nouvelle étape commence. Le 15 mars dernier, vous avez massivement accordé votre confiance à la liste « vivre ensemble à SURZUR » que je conduisais. Ce résultat m'honore avec l'ensemble de mes colistiers mais nous savons qu'il nous oblige tout autant.

Le nouveau conseil municipal a été installé le 26 mai avec mon élection comme maire ainsi que celle de 6 nouveaux adjoints et il est aujourd'hui au travail.

Je sais les attentes qui ont été fondées sur notre candidature et **l'impératif de changement** qui s'impose à nous pour les six prochaines années.

Je souhaite que le **dialogue entre la municipalité, l'ensemble des surzurois** et les acteurs de la vie locale et économique se renouvelle. Votre parole doit davantage être prise en compte dans le cadre de rencontres ou débats directs et respectueux.

Je souhaite également que la belle réaction collective qui s'est initiée lors de la crise puisse s'inscrire pleinement dans la durée entre la municipalité et le monde associatif. Cette relation devra être fondée sur la **confiance**, la **bienveillance** et la **recherche conjointe du bien commun**.

Face aux enjeux qui s'imposent à nous, il nous appartient, collectivement, de **recréer du lien**.
Vous pouvez compter sur mon entière détermination.

Noëlle CHENOT, Maire

Directrice de publication : Noëlle CHENOT, Maire de Surzur
Membres de la rédaction : Céline BERCETCHE, Gaspard GUCCIARDI, Marie-Paule LOISEAU, Frédéric PAUL, Hervé RIO, Marion JEANNOËL, Mélody LAY

Famille, enfance, jeunesse

Inscriptions à l'école Victor Hugo

Les familles souhaitant inscrire leur enfant né en 2017 ou 2018 ou les nouveaux arrivants sur Surzur peuvent dès à présent parcourir **le livret d'accueil** via le site internet communal (www.surzur.fr, page École Victor Hugo). Vous pouvez entrer en contact avec la directrice Elisabeth ABRIOUX au 02 97 42 12 32 ou par mail à ec.0560492f@ac-rennes.fr, **pour informations.**

Compte-tenu de la crise sanitaire, les visites d'école s'effectuent masqué et à des horaires particuliers.

Merci de bien vouloir contacter l'accueil administratif du pôle famille sur regie-periscolaire@surzur.fr ou au 02 97 67 61 50 afin de **procéder à l'inscription de votre enfant.**

Réouverture des Activités jeunesse intercommunales

À partir du mercredi 24 juin, la maison des jeunes rouvre le mercredi après-midi en ouverture libre (14h - 19h) ainsi que le vendredi (16h45 - 20h) (période scolaire) avec Morgane.

En ce qui concerne les **vacances scolaires**, les Activités Jeunesse Intercommunales (AJI) proposent un **programme d'activités** pendant le mois de juillet et la dernière semaine d'août. En plus des activités à la journée, 2 mini-séjours sont proposés (du 6 au 9 juillet pour les 10-13 ans et du 20 au 23 juillet pour les 13-16 ans à Arzon). Le fonctionnement des activités et des séjours se fera en fonction des recommandations gouvernementales liés à la covid 19.

Inscription et renseignements au 06 75 23 80 71 ou par mail aji@surzur.fr.

Accueil de loisirs : ouverture d'été et mini-camps

L'accueil de loisirs sera ouvert cet été. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Quatre mini-camps sont également organisés en juillet à Sarzeau.

Au programme, découverte du milieu marin, jeux de plages… :

- PS/MS du 13 au 14 juillet
- GS/CP du 15 au 17 juillet
- CE1/CE2 du 20 au 23 juillet
- CM1/CM2 du 27 au 30 juillet

Inscriptions via le formulaire sur le site de la commune www.surzur.fr. Clôture des inscriptions le 30 juin. Informations au 02 97 42 15 97 ou clsh@surzur.fr.

Informations susceptibles d'évoluer, en fonction des annonces gouvernementales.

Vie locale

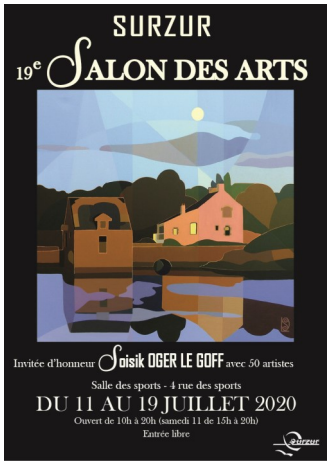

Salon des Arts

Le 19e Salon des Arts ouvrira ses portes au public samedi 11 juillet à 15h. Autour de l'invitée d'honneur Soisik OGER LE GOFF, 54 artistes présenteront leurs œuvres allant de la **peinture à la sculpture en passant par la photographie.**

Soisik OGER LE GOFF découvre la Bretagne au gré de ses randonnées et de ses expositions. Elle la photographie, été comme hiver, entre coup de cœur et prise de notes, pour la peindre ensuite à sa manière, épurée, lumineuse et colorée. Son style, dans sa simplicité apparente, est reconnaissable par son graphisme, tout en mouvement et lignes de force, et appelle à une forme de contemplation apaisante.

Pendant toute la durée du salon, **les consignes sanitaires seront appliquées** : distanciation ou port du masque, gel hydoalcoolique à l'entrée et à la sortie du salon… en respect de ces consignes il n'y aura pas de vernissage.

À partir du dimanche 12 juillet, le salon sera ouvert tous les jours de 10h à 20h. Fermeture au public le dimanche 19 juillet à 18h. Entrée libre - Salle des sports.

Renseignements : mairie au 02 97 42 12 52

Mise à disposition de masques

Un masque par foyer a été distribué, en mai. Nous vous proposons un **masque supplémentaire**, à récupérer en mairie **mercredi 1er juillet entre 8h et 12h.**

Agence postale : changement d'horaires

Au cours de la campagne électorale, la nouvelle équipe municipale avait annoncé la **révision des horaires d'ouverture de l'agence postale**. Afin de prendre en compte les souhaits des surzurois et les contraintes d'organisation, un **questionnaire vous est proposé dans ce bulletin municipal**. Les réponses permettront d'apporter la meilleure solution à vos attentes. Les nouveaux horaires seront effectifs en septembre prochain.

Merci de déposer le questionnaire en mairie (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres) ou à l'agence postale jusqu'au 11 juillet.

Conciliateur de justice

Monsieur Dominique DELPY, conciliateur de justice, propose une **permanence à Surzur** le troisième lundi de chaque mois, **uniquement sur rendez-vous dans le bâtiment de l'agence postale..**

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole qui a prêté serment et qui a pour mission de favoriser et de constater le **règlement à l'amiable des conflits** qui lui sont soumis.

Dominique DELPY, 07 87 94 29 03 - dominique.delpy@conciliateurdejustice.fr

Médiathèque

Réouverture de la médiathèque

RETROUVEZ !

- **Les horaires d'ouverture et règles de prêts habituels.**

  Mardi et vendredi : 16h30 - 19h

  Mercredi et samedi : 10h - 12h et 14h - 17h
- **L'accès à l'ensemble des collections du Pôle violet** pour emprunter sur place ou faire venir des documents d'une autre médiathèque
- **Les réservations en ligne** sur le site : www.mediathequesdugolfe.fr

PATIENCE ET PRUDENCE

- **La consultation sur place n'est pas autorisée et la capacité d'accueil réduite**
- **L'espace multimédia reste fermé**

Merci de limiter la durée de votre visite et dans la mesure du possible le nombre de visiteurs par famille. Nous demandons aux parents d'accompagner les enfants dans leurs choix.

Port du masque obligatoire à partir de 11 ans et respect des gestes barrières.

TOUJOURS A VOTRE ECOUTE !

- **Toute l'équipe reste à votre disposition** par mail ou téléphone pour répondre à vos questions et préparer votre visite : fonctionnement actuel, disponibilité des documents et réservations, utilisation du catalogue en ligne et de votre compte lecteur
- **Drive toujours disponible.** Nous maintenons le système de retrait durant cette période de transition pour répondre à vos demandes à distance et vous proposer des sélections selon vos souhaits ou déjà toutes prêtes ! Les commandes sont préparées et conditionnées dans des sacs plusieurs heures à l'avance au minimum.

mediatheque@surzur.fr – 02 97 42 17 56

Emprunts en cours et retours : les emprunts en cours ne sont plus prolongés. La boîte de retour est de nouveau disponible et la mise en quarantaine des documents rendus se poursuit.

Inscriptions et renouvellement : merci de privilégier le règlement par chèque ou de préparer l'appoint pour un paiement en espèces.

Au plaisir de vous retrouver au sein de la médiathèque et restons prudents !

Ces dispositions sont évolutives, en fonction des annonces gouvernementales à venir.

Fermeture exceptionnelle de la médiathèque du vendredi 28 août au samedi 5 septembre 2020 (inclus)

Une nouvelle phase de la mise en réseau des Médiathèques du Golfe avec l'intégration des médiathèques de Tréffléan, Locmaria-Grand-champ et l'Ile d'Arz nécessite une fermeture de la médiathèque à la rentrée. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

Exposition

« Notre berceau dans les étoiles »

Cet été, la médiathèque vous propose une exposition sur l'espace et la naissance de l'univers. Tous les atomes dont nous sommes constitués ont été créés dans les étoiles... Une exposition scientifique qui nous explique avec des termes simples et de très belles illustrations notre histoire commune, de l'explosion originelle aux dernières découvertes.

De magnifiques images de la NASA et la participation d'Hubert REEVES pour évoquer le lien qui nous unit avec l'ensemble du cosmos.

Visible aux heures d'ouverture de la médiathèque du 30 juin au 14 août - Entrée libre - Exposition prêtée par la Médiathèque Départementale du Morbihan.

Associations

Le Club photo ouvre son site internet

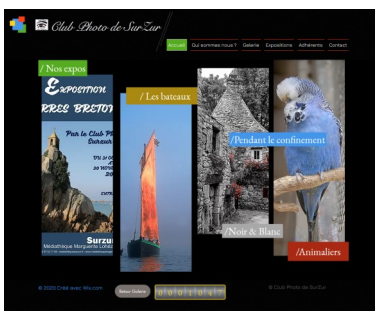

Le Club photo de Surzur a créé un site internet, sur lequel vous pouvez retrouver leurs photos, leurs actualités… et prendre contact avec eux si vous souhaitez les rejoindre !

Site : www.clubphotodesuzur.com/

Nouvelle activité

ZEBRAS

Steven BOURBOUACH, jeune Surzurois, créé une **marque de tee-shirts unisexes 100% coton bio et vegan** : ZEBRAS. Diplômé d'un DUT en gestion des entreprises, Steven allie, par son action, sa passion pour la mode, son attachement à une espèce en danger et une action commerciale empreinte de ses aptitudes au management.

Le projet a débuté en janvier et est porté par un financement participatif depuis le 8 juin. L'association African WildLife Foundation agissant pour la protection des zèbres perçoit 1€ par tee-shirt acheté via la plateforme ulule.

Disponible sur Ulule : T-shirt Zebras (https://fr.ulule.com/t-shirt-zebras/)

Don du Sang

La prochaine collecte de don du sang aura lieu jeudi 9 juillet de 15h à 19h à la salle des fêtes.

Les personnes qui souhaitent se rendre sur un lieu de collecte fixe ou mobile doivent **obligatoirement prendre rendez-vous** soit sur :

- le site dondesang.efs.sante.fr, rubrique « Rdv en ligne »
- l'application « don de sang » à télécharger gratuitement sur smartphone ou tablette. Il n'est pas nécessaire d'y avoir un compte.

Afin d'accueillir les donneurs dans le respect des mesures de sécurité, il est demandé aux donneurs de : ne pas venir s'ils présentent des symptômes grippaux, ne pas venir accompagner de personnes qui ne donnent pas leur sang, respecter les gestes barrières, ainsi que les consignes transmises sur place par les personnels de l'EFS.

Dates à retenir :

Juillet

Jusqu'au vendredi 14 août :
Exposition « Notre berceau dans les étoiles » - Médiathèque

Mercredi 1er :
Retrait de masques - 8h à 12h - Mairie

Jeudi 9 :
Don du sang - de 15h à 19h - Salle des fêtes. Sur rendez-vous

Du samedi 11 au dimanche 19 :
Salon des arts - 10h à 20h - Salle des sports

Samedi 11 :
Date limite de dépôt des questionnaires sur les horaires de l'agence postale, à l'agence postale ou en mairie

Mercredi 15 :
Conseil municipal - 20h - Mairie

Août

Du lundi 3 au dimanche 23 :
• Fermeture des Activités jeunesse intercommunales
• Fermeture du multi-accueil

Du vendredi 28 août au samedi 5 septembre :
Fermeture de la médiathèque

Septembre

Samedi 5 :
Forum des associations - Salle des sports

Toute l'année : marché tous les jeudis, de 17h à 20h sur la place de l'Église !

Retrouvez toutes les informations communcales sur le site **www.surzur.fr**, notre page **facebook VilledeSurzur** et le panneau lumineux situé place de l'Ancienne gare !

Conseil municipal

Extrait des délibérations du conseil municipal du 15 juin 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité :
• décide l'exonération de la TLPE pour l'exercice 2020 pour permettre d'améliorer la trésorerie des commerces
• adopte les modifications du Règlement Intérieur Unique des services enfance
• approuve la convention 2S2C « sport, santé, culture, civisme »
• fixe les tarifs des camps Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et Activités Jeunesse Intercommunales (AJI)
• valide le principe général de dénomination et numérotation des voies de la commune
• approuve le compte-rendu d'activité 2019 de l'Établissement Public Foncier de Bretagne dans le cadre du projet Ilot Poste
• accorde une remise gracieuse de 50 % du loyer hors charges pour deux mois au Cabinet d'orthophonie, représenté par Mesdames Mathilde LEBLANC et Stéphanie TABART
• décide d'accorder la garantie à 50 % de la commune pour les 2 prêts souscrit par AIGUILLON, d'un montant total de 766 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour la construction de 5 nouvelles maisons en locatif social aux "Jardins de Bel" et au "Domaine des Coquelicots" à Surzur
• désigne Éric MAHÉ délégué titulaire et Vincent TANGUY, délégué suppléant au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional
• fixe à 16 le nombre d'administrateurs du CCAS et désigne les membres du conseil pour le représenter
• fixe la composition des commissions communales : communication, culture/animation, tourisme, finance, travaux/sécurité, éducation/ enfance/jeunesse, urbanisme/développement durable/patrimoine/économie, personnel, sport, vie associative, comité de rédaction du bulletin municipal, contrôle des listes électorales

Par 23 voix pour et 4 abstentions :
• donne délégation de pouvoir du conseil municipal à Madame le Maire
• désigne Jean-Paul LE BIHAN et Thierry JOUBERT délégués titulaires au collège électoral au syndicat Morbihan Énergies (SDEM)
• désigne Maryse GOUBIN, Thierry JOUBERT et Marylène RETAILLEAU, délégués à l'Assemblée générale de la Mission Locale du Pays de Vannes
• désigne, Gaël LACROIX et Josiane HENRY, délégués au Service de Soins à domicile pour personnes âgées
• désigne Éric MAHÉ pour siéger au sein de l'Assemblée spéciale de l'EADM
• désigne Josiane HENRY, élu référent sécurité routière
• désigne Éric MAHÉ, élu référent addictions
• désigne Éric MAHÉ élu correspondant défense
• désigne Stéphane PEDRONO, élu correspondant frelons asiatiques
• désigne Patrick CAILLEAU, délégué du CNAS

Par 23 voix pour et 4 voix contre :
• Fixe l'indemnité du Maire et des adjoints

Par 23 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention :
• désigne Jean-Paul LE BIHAN et Vincent TANGUY, délégués au Syndicat Intercommunal de Voirie de l'Est de Vannes (SIVEV)

Par 25 voix pour et 2 abstentions :
• s'engage à garantir à 50 % les prêts souscrits par AIGUILLON d'un montant de 1 605 000 € pour la construction de 14 logements locatifs sociaux au lotissement Le Verger du Clandi

Avertissement aux lecteurs : Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.
La vidéo du conseil municipal est disponible sur la page facebook VilledeSurzur.

Expression libre

Groupe minoritaire « Agir pour Surzur »

AGIR POUR SURZUR, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR remercie tous les surzurois pour la confiance qu'ils nous ont apportée lors des élections municipales du 15 mars 2020. Nous sommes fiers de transmettre à la nouvelle majorité une ville embellie, rendue fonctionnelle, avec des finances assainies, des services municipaux modernisés et un bilan très positif.
Les représentants de la minorité exerceront leur mandat avec ouverture d'esprit, de manière constructive et vigilante, dans l'intérêt des surzurois.
« Agir pour Surzur » vous invite à apporter vos idées, suggestions et commentaires sur son site internet : www.agirpoursurzur.fr et son Facebook : Agir pour Surzur. Mail : agirpoursurzur@orange.fr.
Hélène DUCAP, Gaspard GUCCIARDI, Sylviane PEDRON, André MARNIER.

Groupe majoritaire « Vivre ensemble à Surzur »

Les urnes ont parlé le 15 mars dernier. Un grand merci à tous les surzurois qui ont porté leurs suffrages sur notre liste « Vivre ensemble à Surzur ». La satisfaction est grande : en nous accordant une confiance franche et massive avec plus de 67 % des voix, les électeurs nous ont octroyé 23 sièges sur les 27 postes de conseillers municipaux.
Vos nouveaux élus ont officiellement pris leurs fonctions le 26 mai et ont élu Noëlle CHENOT pour les représenter à la tête de notre commune. Depuis, ils se sont mis au travail afin de respecter nos engagements vis-à-vis des surzurois.
Une nouvelle page s'ouvre avec la volonté que ce mandat soit dans l'esprit du rassemblement de tous les talents. Nous travaillerons donc en renforçant notre concertation avec les surzurois afin qu'ils restent les acteurs dans leur commune et travaillons dans le respect de chacun.